

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	20 octobre 2020	Séance du : 27 octobre 2020
		L'An Deux Mille Vingt, le 27 octobre, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 44	
Présents : 38	Pour : 44	
Absents : 1	Contre :	
Représentés : 8	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M Jean FRADIN (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault); M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault). M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian). M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuveville).

Absents représentés : Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet) représentée par M Jean FRADIN (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras) représentée par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Jacques ARRIBAT (Salasc) représenté par M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

Absents : M. Jean Luc BARRAL (Clermont l'Hérault)

Objet : Renouvellement des tarifs de partenariat de l'office de tourisme pour l'année 2021

Monsieur COSTE rappelle que l'Office de tourisme du Clermontais offre un certain nombre de services à ses partenaires professionnels et associatifs. Il convient de renouveler la tarification pour 2021. La proposition faite au Conseil communautaire est de simplifier la tarification pour davantage de clarté. Le partenariat se compose en deux packs services. Le pack 1 comprend les prestations de base que l'office propose à tous ses partenaires et le pack 2 comprend des services complémentaires.

Pack 1 :

*** Publications :**

- Sur notre site Internet, celui de Hérault Tourisme et dans le cadre de la base de données Open Data
- E-brochures (impression et envoi par email et courrier)
- Sur Facebook : une à deux publications par an et par thématique

*** Diffusion :**

- De vos disponibilités sur le site Internet de l'OT (Hébergements)
- De vos brochures en libre-service
- Sous conditions de souscription à la plateforme AWOO, affichage de vos produits dans la boutique en ligne

*** Accompagnement (audit et conseils)**

- Conseil, accompagnement et audit personnalisé de votre structure

- A la labellisation et au classement
- Bénéficiaire de tarifs négociés pour le classement et labellisation
- Un rendez-vous du programme Animation Numérique du Territoire (ANT)
- * **Documentation**
- Mise à disposition de documentation de l'Office de tourisme (cartes, livrets...)
- * **Commercialisation** de votre structure (sous conditions)
- * **Mise à jour de vos encarts** (annuelles et ponctuelles) (VIT)
- * **Espace Pro** accès sécurisé par mot de passe
- * **Groupe Facebook pro** : OT CCC PROS
- * **Promotion**
- Agenda mensuel, estival... numérique et papier
- * **Traduction** de votre (vos) encart(s) en anglais et allemand
- * **Eductour** entre partenaires (attention places limitées et dans les conditions liées à la crise sanitaire)

Pack 2 : tout le pack 1 + :

- * **Publications :**
- Publicité sur l'écran mural à l'Office de tourisme de Clermont l'Hérault
- Bannière sur le site Internet
- * **Accompagnement**
- Au virage numérique (programme ANT) illimité
- * **Accès à une photothèque partagée**
- * **Fourniture gratuite** de cartes du Clermontais / Pays Cœur d'Hérault – format sous mains
- * **Réalisation de 10 photos** ou d'une vidéo teaser (pour ceux ayant déjà fait les photos) pour mettre en valeur votre structure
- * **Possibilité d'afficher vos produits dans la boutique** (produits du terroir) *sous condition de validation de la référente boutique

Tarification

Pack 1 :

50€ Associations culturelles

70€ Partenaire hors territoire étant déjà partenaire auprès de l'Office de tourisme de son territoire

90€ (au lieu de 85€ et 95€ auparavant) Tarif unique pour les prestataires dont le siège social est situé sur le Clermontais

Pack 2 :

100€ (au lieu de 95€ et 105€) Tarif unique pour les prestataires dont le siège social est situé sur le Clermontais

NOUVEAUTES :

- Pour les partenaires arrivants en cours d'année, le montant de l'adhésion sera calculé au prorata, en fonction de la date de signature du partenariat.
- Pour 2 rubriques, remise de 20 %

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

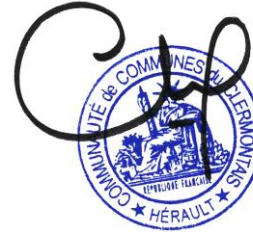
A L'UNANIMITE,

APPROUVE les nouveaux services proposés par l'Office de Tourisme ainsi que les tarifs applicables comme énoncés ci-dessus,

AUTORISE Monsieur Le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontois,



Claude REVEL